



COMPTE RENDU: Le remboursement des droits de cession immobilière devient loi

Il nous fait plaisir de confirmer que le programme de remboursement des droits de cession immobilière, qui a été le sujet d'un article de notre récent bulletin, est maintenant loi.

En conséquence, les acheteurs d'une première maison (maison privée à vendre) sont désormais en mesure de recevoir un remboursement du gouvernement provincial jusqu'à concurrence de 2 000 \$ des droits de cession immobilière. Ce qui est aussi avantageux, c'est que le régime d'enregistrement foncier Teraview a déjà été ajusté de façon à permettre un crédit au moment de la clôture.

Il s'agit d'excellentes nouvelles pour les acheteurs d'une première maison (neuve ou privée à vendre) qui se démènent pour réunir les fonds nécessaires afin de clore leur transaction. Il nous fait plaisir de confirmer que le programme de remboursement des droits de cession immobilière, qui a été le sujet d'un article de notre récent bulletin, est maintenant loi.

En conséquence, les acheteurs d'une première maison (maison privée à vendre)

sont désormais en mesure de recevoir un remboursement du gouvernement provincial jusqu'à concurrence de 2 000 \$ des droits de cession immobilière. Ce qui est aussi avantageux, c'est que le régime d'enregistrement foncier Teraview a déjà été ajusté de façon à permettre un crédit au moment de la clôture.

Il s'agit d'excellentes nouvelles pour les acheteurs d'une première maison (neuve ou privée à vendre) qui se démènent pour réunir les fonds nécessaires afin de clore leur transaction.

Si la transaction est close dans une région du registre électronique, les acheteurs n'auront pas à débours ces fonds au moment de la clôture. Dans les régions non converties à Teraview, les acheteurs devront payer les droits au moment de la clôture et faire une demande de remboursement par la suite.

Il s'agit aussi d'excellentes nouvelles pour les professionnels en immobilier car le programme de remboursement des droits de cession immobilière peut ouvrir davantage de portes aux clients en possibles qui étudient la question à savoir s'ils peuvent ou non se payer une maison.

Si vous avez des questions au sujet de ce remboursement, veuillez communiquer avec moi et il me fera plaisir d'y répondre.

*Salutations distinguées,
Robert Riopelle*

Nos avocats

ROBERT RIOPELLE

KEVIN GRIENER

JOSHUA BOND

PIERRE LAMBERT-BÉLANGER

GORDON CONLEY

PAULA RIOPELLE

KELLY WATSON



RIOPELLE · GRIENER
PROFESSIONAL CORPORATION | SOCIÉTÉ PROFESSIONNELLE

Avocats ~ Lawyers

www.rglaw.ca